

liberté,
Egalité,
Fraternité.

ABONNEMENTS
Prix unique :
Un an... 50 francs
Téléphone 5
C/o. P. Limoges 267.19

L'INDEPENDANT

Direction et Administration : 108, rue Neuve-d'Argenson

ANNONCES
la ligne
Chronique locale 5 fr.
Annonces classées 4 »
— judiciaires 6 »
— commerciales 3 50

Après la libération

juin 1940 ! Août 1944 ! Quatre ans de lutte, quatre ans d'esclavage.

Aux heures les plus sombres de l'histoire de notre pays, nous avons la fierté d'écrire aujourd'hui que nous avons parmi ceux qui n'ont jamais désespéré.

Quatre ans de contrainte, quatre ans de ces mensonges qui nous ont fait tant de mal.

Des phrases semées dans les articles de commande ont fait connaître à ceux qui savaient entre les lignes notre pensée.

Puis est venu le jour du départ. Février 1944, visite de l'estapo. Nous allions vivre la vie des proscrits jusqu'au jour de la libération.

Nous avons approché les hommes du maquis.

Honneur à tous ceux de la Résistance. Honneur à tous les braves et vaillants Français, qu'ils soient de l'A. S. ou des T. P.

Notre pensée émue va aussi vers nos morts, vers les victimes de la barbarie teutonne tombées un peu dans tous les coins de la terre bergeracoise. Elle va vers nos prisonniers politiques enfermés dans les boîtes de l'ennemi séculaire, vers nos prisonniers militaires qui souffrent dans les stalags, vers nos déportés.

Aujourd'hui, la formidable armée des Nations Unies défile sur notre territoire. Partout les hordes d'Attila fuient dans le désordre. La victoire est proche.

Dans la France Libre, Bergeret écrit : « Nous vous congeons donc, soldats innombrables de la Libération, à construire dans la fraternité notre jeune République une France forte, libre et heureuse. »

Avec joie nous répondons : la lutte continue. Il faut maintenant regarder vers l'avenir.

Il reste à gravir les rudes sentiers qui mènent vers les cimes, où de là, après le soleil couchant, nous apercevrons l'étoile du bonheur.

Pour accomplir cette marche difficile, soyons tous unis derrière notre chef le général de Gaulle.

En avant pour la Victoire de nos armes ; en avant pour la Justice ; en avant pour la Liberté.

Et par le travail souverain, faisons de la IV^e République l'instrument du bonheur de tous les êtres humains.

Vive le Bergeracois !
Vive la France !
Vive la République !

R. TAILLANDIER.

Une belle, grande journée !

Lundi 21 août marquera dans les Annales de la Cité.

Cette journée fut **grande et belle**. Elle vit en effet la libération de notre ville.

L'entrée, aux premières heures de la matinée, des premiers éléments de l'Armée de la Résistance attira sur les voies principales une foule énorme, cependant que les couleurs nationales apparaissaient rapidement aux fenêtres et balcons.

L'arrivée de nombreux et nouveaux éléments et le dépôt de gerbes au monument aux morts provoquèrent dans toutes les voies de la ville une affluente et un enthousiasme général qui durèrent toute la journée. Sur toutes les poitrines étaient épinglés insignes ou rubans tricolores.

La joie était dans les cœurs et sur les visages.

Les éléments ennemis qui, la veille, occupaient encore la ville, avaient disparu au cours de la nuit. Les lieux du vaste incendie de la caserne Chanzy, qu'ils avaient allumé au dernier moment, éclairaient lugubrement leur route...

Après les destructions, des deux derniers jours, de Roumarières, de la Poudrerie, du château du Terme... la torche !

L'Armée de la Résistance a libéré les Bergeracois ; ils lui en

garderont une reconnaissance profonde.

Dimanche 27 août, ils sauront encore mieux manifester cette reconnaissance au cours du grand défilé qui aura lieu dans cette ville et auquel participera une délégation de l'armée américaine.

L'enthousiasme populaire ne connaîtra pas de bornes.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il est possible que la date de cette manifestation soit modifiée.

Les populations de notre arrondissement seront tenues au courant.

Journée de tristesse Journée de deuil

A l'enthousiasme du lundi 21 août succéda, le lendemain, la tristesse populaire.

Et voici : sous le péristyle de Notre-Dame sont alignés six cercueils contenant les restes de victimes récentes des Huns modernes : trois ont été identifiées ; deux autres étaient sur le point de l'être ; la sixième est restée inconnue.

Autour se tient une garde d'honneur militaire.

Des cercueils recouverts de drapeaux et de fleurs du souvenir ont été déposés silencieusement, toujours des fleurs.

On saluait respectueusement l'arrivée du général Bernard, de M. Bergeret, président du Comité d'arrondissement de la Libération ; des membres des Comités d'arrondissement, cantonaux et locaux.

Sur la place et dans les voies y aboutissant, des milliers de personnes vont assister, le cœur meurtri, à la douloureuse cérémonie.

Les autorités civiles sont présentes. Un détachement militaire rend les honneurs ; la compagnie des sapeurs-pompiers prend position à l'endroit qui lui est assigné.

15 h. 15. — Il est procédé à l'envoi des couleurs.

M. Piboyeux, délégué départemental de la Libération, prend la parole et prononce un discours très émouvant qui arrache bien des larmes.

Le discours

Mandaté par le Comité de Libération de l'arrondissement de Bergerac, nous venons apporter aux plus récentes victimes de la sauvagerie hitlérienne l'hommage que nous n'avons pu rendre pu-

bliquement à tous ceux qui, victimes innocentes, ou victimes de leur idéal patriotique, ont payé de leur vie le tribut à la libération.

Il s'agit aujourd'hui, vous le savez, des quatre fusillés des 8 et 9 août, au Bout-des-Vergnes, et ceux du Barrage de Bergerac ; parmi eux deux jeunes combattants des F.T.P., auxquels nous devons déjà rendre un hommage particulier. Quelques rares témoins ont pu nous rapporter les circonstances de leur assassinat : amenés les mains libres sur le talus de la voie de chemin de fer, ces jeunes héros ont tenu tête jusqu'au bout aux tueurs hitlériens, et leurs dernières paroles furent : « C'est ici que vous devez nous tuer ? Sur-tout visiez bien, ceux qui doivent nous venger ne vous manqueront pas. »

Devant l'esprit magnifique de ces jeunes héros, nous n'avons plus qu'à nous découvrir et faire le serment, comme tous leurs camarades l'ont déjà fait, d'être dignes de la charge qu'ils nous ont confiée.

C'est ensuite l'assassinat du maire de St-André-Appelle, qui a payé de sa vie le geste noble, patriotique et si grand dans sa simplicité, d'avoir recouvert le cercueil d'un combattant de la libération du drapeau tricolore.

C'est aussi celui d'un Français réfugié qui, impuissant devant son ennemi séculaire, trouvait encore le moyen de lutter en démoralisant les soldats mercenaires hitlériens ; combat obscur, mais non sans danger. Il a payé de sa vie son attachement patriotique en même temps que son crime d'être juif, crime capital pour des humains déjà deshonorés et qu'aucune bassesse ne peut plus diminuer.

Deux d'entre vous, fusillés au Barrage, dont on n'a pu identifier les noms, méconnaissables, meurtris et défigurés, vous êtes victimes de la bestialité nazie, vos familles qui ignorent votre mort espèrent encore peut-être vous revoir. Hélas...

Nous n'oublions pas non plus — et je profite de cette circonstance pour le faire connaître publiquement — qu'un des nôtres du maquis, du groupe Valmy, ce nom héroïque des combattants de 1792, a été abattu traîtreusement par un adjudant des corps francs de la garde mobile, sous les ordres du capitaine Jean, et enterré comme un bandit, conduit au cimetière au grand galop des chevaux, sous la défense formelle d'être accompagné par sa famille. Camarade Albéric Escandemaison, vaillant combattant des F.T.P.F., tu seras vengé. Et vous tous, pa-

tristes, qui accompagnez nos dernières victimes, passez devant sa tombe, n° 286, et saluez-le pour sa famille et pour la France.

Devant ces tombes nous prenons l'engagement public d'évincer de la vie française tous les vestiges de l'influence allemande, et nous n'oublierons pas de chasser de notre communauté patriotique ceux qui, sur notre sol, se sont mis à la solde ou au service de nos ennemis.

Nous n'avons plus d'adieu à vous faire, votre exemple nous guide dans la tâche qui nous reste à accomplir et pour laquelle vous avez donné votre vie : La libération et l'Indépendance de la France.

Au nom du Comité de Libération de l'Arrondissement de Bergerac.

Le délégué du Front National.

M. le pasteur Horst procède ensuite à une cérémonie culturelle protestante.

M. l'archiprêtre Pichot donne l'absoute.

Malheureusement, l'absence d'un haut-parleur prive l'immense foule massée devant l'église d'entendre les éloquentes et émouvantes paroles prononcées.

Il est 16 heures.

La cérémonie est terminée.

La sonnerie « aux Morts » retentit dans un silence absolu. Puis les cercueils sont placés sur un grand corbillard disparaissant sous les couronnes et gerbes de fleurs. A l'arrière du char funèbre encadré du détachement militaire, est disposé un grand drapeau tricolore.

Et le long cortège formé des familles, des autorités, des délégations, d'une foule énorme, prend la direction du cimetière Beauferrier où a lieu l'inhumation des infortunés si tragiquement disparus : deux au Pont-Roux, quatre au Bout-des-Vergnes.

Une sépulture convenable a pu, enfin, leur être donnée.

Au cours de la triste mais imposante cérémonie du 22 août, la pensée de milliers de personnes alla tout entière aux malheureuses victimes de l'horrible tragédie et à leurs familles plongées dans le deuil et les larmes.

Ce souvenir ne s'effacera jamais.

P. P.

Nouvelles diverses

L'amiral américain Moon, qui commandait une formation navale prenant part aux opérations d'invasion en Normandie, est décédé dans la journée de samedi 12 août.

— Les tickets roses des anciennes cartes de textile E et J cesseront d'être valables le 31 août et ceux des cartes L et B le 31 octobre.

— Les ustensiles de ménage en faïence ne peuvent être vendus que contre remise de bons matière.

Actuellement, seuls ont droit à ces bons :

Les collectivités prioritaires (hospitaux, œuvres, colonies de vacances, cantines d'entreprises, etc.) ; Les sinistrés par l'intermédiaire des mairies.

— Le plan qui prévoit la réunion de la Syrie, du Liban, de la Palestine et de la Transjordanie en un seul Etat doit être discuté au cours de la conférence panarabe qui se tiendra à Alexandrie en septembre prochain.

— Le docteur J. Bouchon, d'Antibes, a été incarcéré pour dénégations calomnieuses. Un an de prison et 10.000 francs d'amende.

— On annonce officiellement de Bagdad que le régent de l'Irak, Abdoulla, fera prochainement un voyage à Londres et à Washington.

— On annonce à Bruxelles la mort, à l'âge de 68 ans, du compositeur Victor Vreuls, disciple de Vincent d'Indy et directeur du Conservatoire du Luxembourg.

— Les autorités égyptiennes viennent d'interdire aux Musulmans qui ont déjà accompli au moins une fois le pèlerinage de La Mecque de participer à celui de cette année.

— Le Département de la Guerre des Etats-Unis annonce la mort, dans l'île de Guam, du colonel Douglas Mac Nair, fils du général Mac Nair, tué récemment en Normandie.

— Parmi les communes ayant fourni le plus bel effort de solidarité envers les sinistrés, il convient de citer Morières (Vaucluse), où une collecte rapporta 21.000 fr. Ce village compte moins de 1.000 habitants. Toutes les jeunes filles se dévouèrent pour recueillir, de foyer en foyer, l'obole de chacun.

— L'Assemblée nationale turque a voté la loi sur la mobilisation totale pour le service armé en cas de besoin. Les infractions à la loi seront passibles de sanctions allant jusqu'à la peine de mort.

— L'Assemblée nationale turque a approuvé certaines dispositions prévoyant l'évacuation de la population civile des grandes villes en cas d'hostilités, ainsi que la poursuite des indésirables employés à l'intérieur du pays. Des mesures très sévères ont été prises pour empêcher le pillage et les désordres de toute nature.

— La traversée de Paris à la nage a vu la victoire, en catégorie dames, de Monique Berlioux, devant Mariane Jouvenel, et en catégorie messieurs, celle de Pelletier devant Martin.

— Un certain nombre de syndicats uniques vient d'être créé dans les familles professionnelles du cuir, de l'alimentation, du commerce des métaux, de la fabrication du tissu et des cafés, hôtels, restaurants. D'autre part, des unions professionnelles sont constituées dans la famille du cuir, ainsi que dans celles de l'habillement et du travail des étoffes.

— La préparation et la mise en vente d'une tranche d'eau-de-vie rhumée de 35.000 hectolitres ont été autorisées par un arrêté du 13 juin, mentionné au « J. O. » du 19 juillet.

LES HOSTILITES

Il nous est agréable, grâce à la 4^e République, de pouvoir reprendre aujourd'hui en toute liberté cette chronique.

Voici un aperçu de la situation militaire :

Front de France

La situation évolue favorablement d'heure en heure.

La poche Falaise-Argentan est complètement liquidée. Les Alliés ont fait plus de 50.000 prisonniers.

Mantes est occupée. Deauville est également tombée aux mains des Anglo-Américains. Lisieux est pris. On se bat à Rambouillet, Versailles, Arpajon.

La bataille de Normandie a coûté aux Boches 300.000 tués, des milliers de chars, de véhicules détruits.

L'armée de von Kluge est en pleine déroute. Ce qu'il en reste est près d'être encerclé de nouveau.

Front sud

Toulon est presque complètement libérée. Marseille est encerclée. Les Français ont pris Aubagne, Bandol, Aix-en-Provence. Des éléments avancés approchent d'Avignon.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce que les Américains ont débarqué sur la côte du côté de Bordeaux ; que Marseille, la deuxième ville de France, est complètement libérée. Grenoble est occupée par les forces alliées.

F. F. I.

Les forces françaises de l'intérieur ont libéré 14 départements. Citons parmi ces départements : Dordogne, Haute-Vienne, Lot-et-Garonne, Lot, Creuse, Gers, Haute-Garonne, Indre. Les grandes villes de Toulouse, Limoges, Périgueux, Agen sont débarrassées de toute présence ennemie.

Dans un communiqué spécial, le général Koenig déclare qu'après quatre jours de combats au cours desquels la police parisienne s'est particulièrement signalée, Paris, capitale de la France, a été libérée par les F. F. I.

Front d'Italie

Les armées alliées occupent Florence. Dans le secteur de l'Adriatique, elles vont attaquer la ligne gothique.

Front de l'Est

Les armées soviétiques ont lancé une double offensive en Roumanie. Elles ont avancé de 60 à 70 kilomètres. Jassy est pris.

Sur le front de Varsovie, l'armée russe a également progressé.

Ce bref résumé démontre que les armées des Nations Unies marchent à pas de géants vers la victoire finale.

D'ailleurs le commentateur allemand Dilmir déclarait mercredi « La situation de l'Allemagne est critique ; elle ne peut plus être cachée. Seule la chance (sic) peut nous sortir de là ».

R. TAILLANDIER.

La Roumanie demande la paix

Un des premiers satellites de l'Allemagne, la Roumanie, vient de demander la paix.

Le roi Michel a accepté les conditions de l'U. R. S. Il vient de lancer une proclamation à son peuple. Le Gouvernement est démissionnaire.

VON KLUGE LIMOGÉ

La débâcle de l'armée von Kluge se précise d'heure en heure. Le généralissime Hitler vient de limoger von Kluge.

Les Forces de la Résistance à l'action

F. T. P. et A. S., parties importantes des forces françaises de l'intérieur, continuent avec succès les opérations de nettoyage dans le Bergeracois et les cantons limitrophes.

De très nombreux prisonniers ont été capturés.

Préparons les vendanges

Les vendanges prochaines seront abondantes ; la récolte sera belle.

Le manque de main-d'œuvre dans les campagnes s'est accentué par suite du départ de beaucoup d'hommes pour la délivrance de notre pays. Plus que jamais nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider l'agriculture, en particulier pour que les vendanges se fassent à temps.

Viticulteurs, faites connaître vos besoins de main-d'œuvre, en précisant le nombre d'hommes, femmes qui vous sont nécessaires, si vous nourrissez et pouvez assurer le logement.

Sans-travail, étudiants, volontaires, faites-vous inscrire d'urgence à l'Office du Travail, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac.

Chronique Locale

aux viticulteurs. — Les viticulteurs sont informés qu'ils peuvent faire leurs déclarations de stocks à la mairie, bureau n° 3, jusqu'au 31 août, dernier délai.

ouilles. — Il a été trouvé : un petit sac contenant des papiers écrits au nom d'une personne de la rue par M. Villenave Robert, demeurant rue Neuve.

Un billet de banque par Mme Comteux Claire, de Camp-Réal. Un bracelet d'enfant avec petit médaillon par Mlle Lucette Guerlety, boulevard Beausoleil.

Un portefeuille contenant une somme importante et des papiers appartenant à un habitant de Prigonriey par M. Joseph 1, rue Merjier.

Un portefeuille par M. Antraygues Félicien impasse Boso, à Bergerac. Une pompe de bicyclette par Mlle Louise Chailhot, demeurant à la gare, route de Mussidan.

Une petite somme d'argent par Mme Louise Joyeux, rue Lakanal. Des déclarations ont été faites au Commissariat de Police, bureau des épaves.

autorisation de faire le commerce. — Arrêté Préfectoral du 28 juin 1944. — M. FAVOT, à Saint-Avit-Sénieur, est autorisé à exercer le métier de cuisinier.

défense passive. — En cas d'alerte aérienne, l'alerte est donnée par les sirènes de la ville ou par le personnel de la Défense passive.

Il est recommandé de gagner son poste dans les conditions qu'au préalable. Le camouflage des lumières doit être soigneusement observé.

cinéma « Cyrano ». — Cette semaine, un film de Marcel Pagnol : « Cyrano », avec Raimu, Pierre Fresnay, Orane Demazis et Charpin. C'est un film qu'on voudra revoir.

pharmacie de service. — Le dimanche 27 et lundi matin 28 août, la pharmacie Dalrial, faubourg de la Madeleine.

communications téléphoniques. — Les communications téléphoniques sont rétablies dans la commune de Bergerac.

réunion. — Les membres de la Loge Amitié et de la Loge de Bergerac, sont invités à une tenue aura lieu le samedi soir, à 21 heures, à la rue Thiers.

Un avis est donné pour ceux qui n'auraient pu être touchés par les convocations.

Assurances de Limoges
rue Neuve — R. BURÉ, chausseur
pour la Classe
pour la Marche
pour l'Appartement

Circulation des trains. — A partir du samedi 26 août, les trains circuleront entre Bergerac et Le Buisson et entre Bergerac et Eyrenville, d'après les horaires suivants :

Ligne Bergerac-Le Buisson

Tous les mercredis : Départ de Bergerac à 10 h. 35 ; retour, arrivée à Bergerac à 16 h. 35.

Tous les samedis : Départ de Bergerac à 6 h. 30 ; retour, arrivée à Bergerac à 9 h. 45. — Départ de Bergerac à 18 h. 45 ; retour, arrivée à Bergerac à 21 h. 45.

Ligne Bergerac-Issigeac-Eyrenville

Tous les jours : Départ de Bergerac à 7 h. ; retour, arrivée à Bergerac à 18 heures.

Tous les samedis : Départ de Bergerac à 7 h. ; retour, arrivée à Bergerac à 9 h. 30. — Départ de Bergerac à 15 h. 30 ; retour, arrivée à Bergerac à 18 heures.

La S. N. C. F. communique que ces horaires pourront varier à mesure que les lignes — actuellement encombrées — seront remises en état.

La mise en circulation de ces trains émane d'un accord entre le Comité de la Libération de l'Arrondissement de Bergerac, d'une part, et la S. N. C. F., d'autre part.

L'incendie de la caserne Chauzy. — Dans la nuit du 20 au 21 août, vers 23 heures, un violent incendie se déclara à la caserne Chauzy, qui venait de quitter les Allemands. Le grand bâtiment de gauche à quatre étages, ainsi qu'un bâtiment voisin de l'infirmerie, furent entièrement consumés.

Pendant plusieurs heures, le danger fut grand pour les maisons d'habitation du boulevard Chanzy et pour les deux autres grands bâtiments de la caserne. Fort heureusement, l'intervention des pompiers dissipa l'inquiétude des habitants. Vers 6 heures du matin, tout danger avait disparu.

Assurances sociales. — La Direction régionale des Assurances sociales de Limoges communique :

La double cotisation assurances sociales (patronale et ouvrière) due pour les domestiques et gens de maison est fixée trimestrielle-ment comme suit, à compter du 1^{er} juillet 1944 :

Villes de plus de 80.000 habitants : hommes, 336 ; femmes, 192. Autres communes : hommes, 240 ; femmes, 144.

D'autre part, à défaut de convention collective de travail, les avantages en nature sont évalués forfaitairement comme suit, à compter de la même date (évaluation mensuelle comprenant nourriture, logement et avantages accessoires) :

Commune de Limoges et les quatre cantons : hommes, 720 ; femmes, 630.

Villes de plus de 5.000 habitants : hommes, 630 ; femmes, 540.

Autres communes : hommes, 480 ; femmes, 420.

Pour le détail et tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à la dite Direction.

Bombes non éclatées. — Bergeracois, faites attention aux bombes non éclatées. Prévenez les autorités compétentes.

Points textiles et coupons de chaussures. — La Préfecture communique :

Le public est informé qu'en raison de la faiblesse de contingent mis à la disposition du département, et jusqu'à nouvel ordre, la totalité des points de vêtements et coupons de chaussures, est réservée à la satisfaction des besoins des sinistrés et évacués.

Seules les demandes présentant un caractère d'impérieuse nécessité et d'urgence pourront être déposées dans les bureaux de délivrance.

Bons d'achat textiles. — La Préfecture communique :

En vertu de nouvelles instructions ministérielles, la légalisation de la signature des bénéficiaires de bons d'achat textiles émis antérieurement à la modification du barème d'équivalence est annulée. Les bons établis suivant l'ancien barème et non encore honorés pourront être désormais directement modifiés par les commerçants conformément à la nouvelle équivalence en points.

Marché du 19 août 1944. — Grande animation au marché de la place de l'Eglise.

Apports importants de légumes et de fruits : tomates, carottes, céleris, aubergines, pommes, poires, raietins, melons, vendus aux prix de la taxe.

Etat-civil de la ville de Bergerac

Naissances. — Guidet Marie-France, rue Clairat ; Tocheport Marie-Thérèse, à Gala ; Issartier Yves, rue de La Boétie ; Baldassari Jean, av. Calmette ; Alary Etienne, rue de l'Intendance ; Hemmerle Christiane, au St-Onger ; Eckert Jean-Claude, aux Vedelles.

Mariages. — Néant.

Décès. — Bréham Désirée, veuve Ravain, 84 ans, s. p. à la Ressègue ; Gravel Léonard, 80 ans, instituteur honoraire, B1, Maine de Biran ; Laval Jean, enfant, rue Desmarts ; Clédon Emmanuel, 72 ans, s. p. rue Montesquieu ; Deltell Léo, 21 ans, électricien, au Foltrail ; Schneider Mathias, 84 ans, chef de chantier, rue du Périgord ; Mathieu Rose, veuve Laborie, 85 ans, 64, rue Thiers.

Le Combat quotidien français

Ce qu'il advint d'une maladie de vers à soie

Un enfant de quatre ans serait capable de répondre à la question suivante : que produisent les vers à soie ? Et un de sept ans pourrait préciser, sans doute, que la soie est extraite du cocon tissé par la chenille. Mais bien peu de gens savent que le bombyx a une autre utilisation : il produit le *crin de Florence*, qui sert à faire les sutures chirurgicales.

Lorsque les chenilles commencent à monter sur les bruyères, pour y accrocher leurs fils, il s'agit de les précipiter dans une solution de vinaigre ou d'acide citrique. On les y laisse de douze à quinze heures, puis on les coupe par le milieu pour en extraire les glandes séricineuses, lesquelles contiennent une matière visqueuse (qui aurait produit la soie). Cette matière est étirée à la main, jusqu'à ce qu'elle forme un fil. Elle est ensuite mise à sécher sur des tables de marbre ou de granit poli, pour éviter toute aspérité. Le crin de Florence brut est réalisé. Là se termine le travail des paysans. Ils vont alors vendre leur récolte aux industriels. Le crin sera stérilisé et les différentes espèces seront soigneusement sélectionnées, suivant leur taille et leur grosseur, avant d'être livrées à l'aiguille du chirurgien.

Cette utilisation du bombyx, comme beaucoup de découvertes, est le fruit d'un hasard. A l'époque où les Musulmans occupaient encore l'Espagne, des marchands florentins vinrent y acheter de la soie. Mais les chenilles étaient en proie à une maladie, la *grasseirie*, qui ne leur permettait pas de filer leurs cocons. Les Florentins essayèrent, néanmoins, de tirer parti des vers malades. C'est ainsi qu'ils s'aperçurent que le contenu des glandes séricigènes pouvait servir à la confection d'un fil plus épais, mais plus solide aussi, que le fil de soie. C'est ce fil nouveau qu'ils vendirent sous le nom de *crin de Florence*.

Ses utilisations furent multiples. Les pêcheurs à la ligne s'aperçurent qu'il était fort commode pour y enfler les hameçons. Il servit aussi à maintenir en place les dents artificielles. Ce n'est guère que vers le XIX^e siècle qu'ils commencèrent à être employés dans les opérations chirurgicales.

Mais ce crin était toujours importé de l'étranger : d'Italie pour la pêche, d'Espagne pour la chirurgie. Une telle situation était singulièrement illogique. En effet, ces pays faisaient venir de France une grande partie des « graines », c'est-à-dire des œufs dont l'incubation donne le ver à soie. Ce fut, il y a quelques années, le pharmacien-colonel Brunière qui introduisit en France l'industrie du crin de Florence. Sous la direction du Centre de Recherches agronomiques, une station séricicole fut fondée à Alès. Cette industrie, sans doute, n'a pas encore obtenu son plein développement ; mais on a cependant enregistré d'excellents résultats, et, traités par les artisans français, les crins d'Alès sont déjà d'une qualité supérieure à ceux d'Espagne.

Ainsi, grâce à l'ingéniosité des Français, à la douceur de son climat, aux ressources multiples de son sol, la France, peu à peu, dans tous les domaines, tend à se suffire à elle-même.

A CASTILLON

Mercredi à 16 heures, la garnison allemande de Castillon a capitulé.

Les F.F.I. ont fait 60 prisonniers. Un important matériel a été saisi. Aucune perte chez les F.F.I.

DANS L'ARRONDISSEMENT**MONT-DE-NEYRAC**

Perdu une broche, du Mont-de-Neyrac à la Turquie, région de Lembras. Cette broche est un souvenir d'un disparu pour la résistance de la France. Prière la remettre à Mme Guichard, chez Mme Bourigeau, au Mont-de-Neyrac.

SAINT-PERDOUX

Par les soins de la municipalité, les tombes des jeunes des F. F. I. ont été couvertes de fleurs.

MOULEYDIER

Les Américains parachutés ces jours derniers, ont visité les ruines de Mouleydier. Cette vision tragique a produit chez eux une profonde impression. René le Canadien ne put s'empêcher de faire la comparaison entre les hordes d'Attila et les troupes « Nazies ».

CADOUIN

De bonnes et braves religieuses ont organisé une réception en l'honneur des Américains parachutés. Ce geste a profondément touché nos alliés.

EYMET

La coquette cité Eymétoise a repris son animation. Nombreux sont ceux qui ont mis tout en œuvre pour faciliter la tâche des forces de la libération.

Les Sports**AVIRON**

Profitant de la libération de notre ville, nos jeunes « cadets » ont effectué lundi, sur notre Dordogne, une sortie en yole de mer.

L'activité va donc reprendre pour les jeunes au sein de notre vieille société nautique. Ainsi, pendant que les « aînés » se bagarrent, nos « cadets » se préparent pour remporter les succès de la saison prochaine, qui sera l'année de la grande victoire.

**Fondres, Demi-Muids
Cuves, Barriques**

EN LIES BLANCHE ET ROUGE

Tonnellerie DE SA CONTE

Route de Pomblonne, BERGERAC
Téléphone 608

Achète tartre blanc et rouge

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Wéry et Mme, née Fromentin, ses parents; M. Roger Wéry, son frère; Mme Alfred Fromentin; Mme Jules Wéry, ses grands parents; le Capitaine Honoré (en captivité) et Mme, née Fromentin, oncle et tante; Mlle Fromentin, sa marraine; Mlle Monique Honoré, sa filleule, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Bernard WÉRY

Soldat aviateur

tué le 9 août 1944, à St-Julien-de-Crempe, à l'âge de 20 ans.

Priez pour lui.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Marcel LABBÉ

Vérificateur Principal des Douanes
Officier de Réserve

disparu tragiquement au cours du bombardement de Rouen du 30 mai 1944, à l'âge de 39 ans.

De la part de Mme Marcel Labbé, ses filles Françoise, Annie et Nicole; Mme Labbé; M. Henri Labbé; Mlle Labbé; M. et Mme Audap, les autres membres de la famille; M. le Directeur des Douanes et le personnel.

Sotteville-les-Rouen,
10, rue Raspail prolongée.

REMERCIEMENTS

M. Paul Perpezat; M. Mme Jean Dou-teaud, née Perpezat et leur fils; et toute leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Paul PERPEZAT

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et s'excusent auprès des personnes qui n'ont pu être touchées par les faire-part.

Pompes Funèbres Générales, Berg. Tél. 79

REMERCIEMENTS

Mme Gruvel; M. et Mme Ernest Gruvel; M. et Mme Robert Gruvel; Docteur et Mme Charles Gruvel; et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Léonard GRUVEL

Instituteur honoraire

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Berg. Tél. 79

REMERCIEMENTS

Mme Emmanuel Clédon; M. et Mme Gustave Clédon et leur fille; et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Emmanuel CLÉDON

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et s'excusent auprès des personnes qui n'ont pu être touchées par les faire-part.

Pompes Funèbres Générales, Berg. Tél. 79

**RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL
ZONE SUD**

L'Intendant des F. F. I. de la région Dordogne sud, porte à la connaissance du public, notamment les améliorations suivantes:

Blé et Farine: Blutage à 85 % (ce qui permet une fabrication de pain blanc).

Rendement: 128 kg de pain pour 100 kg de farine.

Ration journalière toutes catégories 500 gr. par personne.

Viande: 350 gr. avec os, par personne et par semaine.

Vin: Prix soumis à l'homologation: 35 à 50 fr. le degré.

A la suite d'un accord entre le chef militaire F. F. I. et l'Intendance, les troupes cantonnées sur le territoire d'une commune ou d'un canton ne peuvent plus procéder à des réquisitions, autrement que par le maire de cette commune ou le sous-intendant du canton.

Ainsi un équilibre et un contrôle dans les impositions peut être fait à la production et supprime les réquisitions arbitraires.

Etude de M^e DUDREUILH, notaire
à Lanquais

Attribution de Fonds de Commerce

Aux termes d'un acte passé devant M^e DUDREUILH, notaire à Lanquais, le huit août mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Bergerac, le douze du même mois, n^o 81, n^o 631, contenant:

Partage entre: 1^o Monsieur Ferdinand Gaillard; préparateur en pharmacie, demeurant à Aulnay de Saintonge (Charente-Maritime); 2^o Monsieur Fernand Gaillard, coiffeur, demeurant à La Hume, commune de Gujan-Mestras (Gironde); 3^o et Monsieur Jean-Emile Perry, journalier, demeurant à Lalinde,

Des biens dépendant de la succession de Madame Marie Perry, veuve Jean Augereau, en son vivant débitante, demeurant à Lalinde, où elle est décédée le cinq mars mil neuf cent quarante-quatre.

Monsieur Fernand Gaillard, sus-nommé, a été attributaire, en pleine propriété, des éléments incorporels d'un fonds de commerce de débit-restaurant, exploité à Lalinde et comprenant:

L'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés et la licence d'exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier juillet mil neuf cent quarante-quatre.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la seconde insertion, et seront reçues à Lanquais en l'étude de M^e DUDREUILH, notaire, où domicile a été élu.

Pour première insertion.

DUDREUILH.

L. DHUMERELLE & FILS
52, Place Gambetta

Transactions Immobilières —
Achat et vente de Propriétés,
Fonds de Commerce, Industries

ÉGARÉ 23 août, petit chien blanc, répondant au nom Kiki, collier cuir bien. Aviser du journal. Récompense.

PERDU dimanche, chat noir, rapporter Lerasle, drôles. Récompense.

PÈSE-BÉBÉ à louer. Heuillet, rue Cyrano.

DONNERAIS leçons enfants de 15 ans. Programme DEPP et CEPE Ad. 108, r. Neuve.

ON DEMANDE personne sérieuse pour faire cuisine, nourrie à midi. Heures de travail de 8 heures à 13 heures. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE apprenti charpentier, assez robuste. S'adr Office du Travail, Bergerac (Visa n^o 552).

A VENDRE 1 moteur électrique 1 hp; 1 moteur 0,4 1 groupe moto-pompe pour arrosage 1 hp; 1 poussoir à saucisses; une chaine à recouper les boîtes; une chaudière Fielde à vapeur 1 m. 2, sans chauffe, convenant bien pour eau chaude et ébouillanter les boîtes. S'adresser Conserves « LUCIEN » Caville. Tél: 8 38.

FRUITS Les Conserves « LUCIEN » usine à Caville, tél. achètent toutes quantités et sortes de fruits.

BELLE GLACIÈRE à vendre bonne occasion. S'adr chez Yves Leneuve, rue de la Brèche, de 1 h. heures et de 7 h. à 21 heures.

ON DEMANDE Aux Pépinières CHAMBAUD ne, Bergerac, ménage agricole, loge-gages. Se présenter. (O.D.T. n^o 552)

Aux Pépinières CHAMBAUD on achète les noyaux de pêches.

DEMANDE place domestique cole à la pension Armandy, au Maine, par Mouleydier.

2 CUVES chêne 20/25 barriques barriques neuves à dre. S'adr 108, rue Neuve.

ON DEMANDE petit jeune homme de 14 ans pour travail agricole. Bonne nature. Bons gages. S'adr 26, rue Pozzi.

ON DEMANDE une cuisinière couchée. appointements. S'adr 26, rue Pozzi.

MANŒUVRES demandés période de fixation. S'adresser Cave Coopérative Monbazillan.

A VENDRE vélo et remorque neuve. S'adresser 6 rue, rue du Professeur Testat, au du foirail.

DEMANDE dactylog. rapide bureaux copies. pondre: Avocat, bureau journal.

TRÈS BONNE cuisinière Tcoslovaque, et che place libre ce suite. S'adr à Hyskova, La Granlet, Bergerac.

L'Administrateur-Gérant:
R. TAILLANDIER.